

Le document le plus ancien faisant mention d'Oberpallen est une reconnaissance d'engagère du 10 novembre 1388 qui se trouve dans les chartes de la famille De Reinach, déposées aux archives du Grand-Duché de Luxembourg: la mairie de *Pallen* est citée avec celles de *Girs* (Guirsch) et *Elle* (Ell).

Oberpallen est compris dans la liste des seigneuries et biens fiefs qui dépendaient, en 1479, du marquisat d'Arlon; cette liste a été dressée en vertu des ordres de Charles-le-Téméraire. Le document a été publiée par M. Wurth-Paquet.

En 1624, Oberpallen dépendait de la seigneurie d'Useldange pour $1\frac{1}{2}$ feux (unité contribuable) avec Oberwarcken, et de celle de Guirsch pour $2\frac{1}{2}$ feux. Cette dépendance existait encore en 1787, date où nous rencontrons la première mention de *Niederpallen* (bas Pallen) qui faisait également partie de la seigneurie de Guirsch.

Bertholet, dans son histoire du Luxembourg, publie la statistique ecclésiastique du territoire au 1659, avant son premier démembrement à la suite du traité des Pyrénées: Oberpallen est indiquée comme paroisse.

C'est probablement vers la même époque qu'a été construite l'église actuelle, monument peu remarquable, mais de proportions gracieuses, élevé sur une hauteur, au nord du village, assez éloigné des maisons, ce qui peut faire supposer qu'il a remplacé un ancien bâtiment, peut-être un temple payen. ce qui justifierait certaines suppositions de M. le curé Blum.

Dans un compte de 1752 du receveur des domaines d'Arlon, est mentionnée la *Grubermühlen*, qui faisait partie du marquisat d'Arlon, en même temps sans doute que le village d'Oberpallen qui n'en est éloigné que d'un kilomètre à peine.

Dans la division adoptée par l'arrêté du comité de salut public du 14 fructidor, an III (31 août 1795), le département des forêts comprenait les deux Luxembourg; Oberpallen fut compris dans le canton d'Arlon.

Lors de la séparation des deux Luxembourg, en 1839, Oberpallen avec sa dépendance connue sous le nom de *Diggel*, forma la ligne de frontière du Grand-Duché et de la Belgique.

(A continuer.)

Der Regenbogen.

Von J. N. MES.

(Fortsetzung.)

XV. Der Regenbogen ist eine Spinne.

Verschiedene Stämme der Indianer Nordamerika's halten den Regenbogen für eine Spinne, welche ihr Netz aufspannt um die Sonne zu fangen. Nach anderen ist der Regenbogen eine Masse glänzender, zu einem Netze verflochtener Fäden, in welchen ein Gefangener des Himmels liegt. Die Maus klettert auf denselben hinauf und durch anhaltendes Nagen befreit sie den Gefangenen, wie sie in deutschen Kindermärchen und in alten Fabeln den im Netze des Jägers gefangenen Löwen befreit hat.